



RE-DESSINEZ VOTRE TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE !

Le bilan de compétences est un outil de réflexion qui vous permet de redessiner votre trajectoire professionnelle en toute sérénité.

DURÉE & FORMAT

Un parcours de 18h d'accompagnement individuel ; avec la présence du consultant choisi à chaque séance :
→ **9 séances de 2h** espacées de 2 à 3 semaines

100% à distance avec un **outil de visioconférence** (à votre convenance : zoom, teams ou google meet) et un **outil collaboratif** innovant : Klaxoon.

Vous serez accompagné dans la prise en main de cet outil très intuitif et ludique.

Matériel conseillé :

- ordinateur ou tablette disposant d'un micro et d'une webcam
- connexion internet ADSL ou fibre
- Utilisation d'un des navigateurs internet suivant : Chrome, Safari ou Firefox

Accès sous 15 jours après contractualisation

PUBLIC

Actifs, salariés du secteur privé, personnels de la fonction publique, personnes en recherche d'emploi et professionnels libéraux ou travailleurs non-salariés.

Aucun prérequis

BENEFICES

A l'issue de ce parcours, les participants repartiront avec :

- Un projet professionnel concret et un plan d'action détaillé
- Plus de confiance en elle.lui
- Une meilleure connaissance de lui, de ses compétences et de ce qui le motive

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Etape 1 : Réalisation d'un entretien par téléphone ou en visioconférence pour faire connaissance, parler plus en détail de l'accompagnement et de vos attentes. Vous pouvez prendre RDV directement sur la page : www.biwak.fr/bilan-de-competences ou envoyer un mail à l'adresse contact@biwak.fr. Vous serez recontacté sous 48h.

Etape 2 : Confirmation de votre inscription auprès de votre consultant BIWAK.

Étape 3 : Le parcours d'accompagnement commencera dès que les modalités de financements seront validées (CPF, Employeurs ou autofinancement).

PROGRAMME

Entretien gratuit (1h) :

- Apprendre à se connaître
- Détail du parcours
- Questions/réponses
- Attentes/besoins

Phase préliminaire - 4h

- Définition de vos objectifs, de vos besoins et attentes
- Validation de votre engagement dans la démarche

Phase d'investigation - 10h

- Faire émerger vos ressources, talents, compétences
- Identifier vos sources de motivation
- En découvrir un peu plus sur vous même

Phase de conclusion 4h

- Valider votre projet professionnel (formation, reconversion, création d'entreprise)
- Construire votre plan d'action
- Formalisation du bilan de compétences par une synthèse

POINTS FORTS DE L'APPROCHE BIWAK

- ✓ Accompagnement **ludique, interactif** et adapté en fonction des besoins de chaque participant
- ✓ Boîte à outils, techniques et méthodes **concrètes** : IKIGAI, le blason, le Lifeflow, le modèle DISC, les niveaux logiques de R. Dilts, questionnaire 360°, l'arbre de Vie, etc...
- ✓ Présence du consultant choisi à chaque séance
- ✓ Le bilan de compétence peut être effectué en sur-mesure en fonction du besoin, objectifs, projets et attentes du bénéficiaire

LES CONSULTANTS BIWAK



Alexandra LUZIN, coach professionnelle certifiée, ses 15 années d'expérience dans le domaine du management, de la relation clients et du digital lui ont permis de tisser de profondes affinités avec l'accompagnement des Hommes et des organisations dans le changement, le développement de l'intelligence collective, du leadership et le développement des compétences.

Bastien CARPIER, coach professionnel certifié, ses expériences de manager, de directeur puis de leader de projets digitaux lui ont permis de se doter d'un solide bagage dans l'encadrement et la montée en compétences d'équipes de grandes tailles, avec en fil rouge un soin à allier performance et bien être.



SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagés à accompagner les personnes en situation de handicap, dans une démarche inclusive.

Si vous avez des contraintes de santé nécessitant d'adapter le parcours, contactez notre référente handicap **Alexandra LUZIN** pour en échanger : alexandra@biwak.fr

TARIFS

3200 € TTC

FINANCEMENT

- **Autofinancement** : Dans le cas d'un autofinancement, vous serez facturé de 50% à votre inscription puis de 50% à la fin du parcours.
- **Prise en charge totale ou partielle** via votre OPCO, Pôle Emploi (via l'AIF) et/ou son employeur (via le Plan de Développement des Compétences)
- **Compte Personnel de Formation** : Vous pouvez utiliser tout ou partie du montant disponible sur votre CPF

INSCRIPTION

Sur le site www.biwak.fr/bilan-de-competences.fr

Par e-mail : contact@biwak.fr (réponse sous 48h)

Par téléphone : +33 (0)6 81 18 02 95